



Un dispositif interdépartemental

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
09 69 32 60 92 (numéro non surtaxé)

LE PASS+ : LA CARTE JEUNES MULTISERVICES

Pour vivre pleinement sa scolarité et ses loisirs
Les Départements du 92 et 78 propose une " Carte Jeunes multiservices "

Cette carte offre un bouquet de services pour les jeunes avec :

**une aide financière pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives de 80€
ou de 100€ pour les élèves boursiers**

une carte d'accès à la restauration scolaire avec une inscription en ligne dans la plupart des collèges publics
un service gratuit de soutien scolaire en ligne
des bons plans (invitations, réductions pour des matchs, concerts, etc.) pour les collégiens et leurs familles
Cette carte gratuite est valable pendant toute la durée du collège. Les nouveautés 2020

Le Pass+ devient le Pass+ Hauts-de-seine / Yvelines et s'élargit aux jeunes de l'entrée de la 6e jusqu'à leur majorité.

En 2020, le PASS+ s'agrandit

Et, à partir de septembre, dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, en plus des collégiens des deux départements, ce sont donc **tous les jeunes de plus de 15 ans domiciliés ou scolarisés sur le territoire interdépartemental* qui pourront profiter de cette aide, quel que soit leur statut (lycéen, apprenti...)**

** sous réserve des votes par les 2 Assemblées départementales (12 juin dans les Hauts-de-Seine, 26 juin pour les Yvelines)*

<https://www.passplus.fr/Beneficiaire>